

MICROPROGRAMME EN DÉVELOPPEMENT DES SERVICES EN FAMILLE-ENFANCE AUTOCHTONES – FONDEMENTS POUR LA PRATIQUE

Ce microprogramme de 9 crédits de cours en développement des services famille-enfance autochtones vise à répondre aux besoins des communautés autochtones qui, à la suite de l'entrée en vigueur en 2020 de la loi fédérale C-92, développent ou souhaitent développer leurs propres systèmes de soutien à l'enfance et à la famille. Il veut spécifiquement soutenir les besoins de formation d'intervenant.e.s qui seront impliqués dans ce processus de transformation en offrant les fondements de connaissances nécessaires.

Ce microprogramme s'adresse à toutes les personnes (étudiant.e.s inscrit.e.s à un programme à l'Université d'Ottawa, titulaires d'un diplôme secondaire, bénévoles, intervenant.e.s ou autres) qui ont un intérêt à travailler dans des organismes desservant des enfants, familles et communautés autochtones. Le microprogramme s'adresse en priorité aux personnes autochtones.

La plupart des séances de cours est offerte en ligne. Certaines séances pourront se dérouler en territoire autochtone. Les cours privilégieront un horaire à l'extérieur des heures de travail habituelles (soirée, fins de semaine et de manière intensive, au besoin). Les cours seront enseignés par des professeur.es autochtones, et/ou en co-enseignement avec des intervenant.e.s autochtones et des professeur.es de l'École de travail social. Pour plus de détails, consultez le site web de l'École de travail social (<https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sociales/travail-social/>).

Ce programme est offert en français seulement.

Exigences d'admission

Le processus d'inscription au microprogramme dépend de votre statut d'étudiant.e.

Étudiant.e.s admis.e.s et inscrit.e.s dans un programme d'études de premier cycle

Vous devez remplir et soumettre un questionnaire portant sur les motivations à entreprendre le microprogramme. Veuillez communiquer avec l'École de travail social : servsoc@uottawa.ca.

Étudiant.e.s libres

Les personnes qui souhaitent poursuivre le *Microprogramme Développement des services famille-enfance autochtones – Fondements pour la pratique* sans être admis, doivent obtenir l'approbation préalable de l'École de travail social. Les étudiant.e.s libres doivent satisfaire les critères d'admissibilité suivants :

- Diplôme d'études secondaires ;
- Avoir de l'expérience de travail (bénévole ou rémunéré) dans un organisme qui offre des services aux enfants, familles et

communautés autochtones OU démontrer un intérêt à travailler dans des organismes desservant des services aux enfants, familles et communautés autochtones ;

- Remplir et soumettre un questionnaire portant sur les motivations à entreprendre le microprogramme.

Si vous désirez suivre le *Microprogramme Développement des services famille-enfance autochtones – Fondements pour la pratique* sans vous inscrire à un programme d'études de premier cycle, envoyez un courriel à servsoc@uottawa.ca pour obtenir plus de renseignements.

Exigences du programme

Cours obligatoires

TSO 2550	Pratiques d'intervention autochtones	3 crédits
TSO 2551	Services, enfances et familles autochtones	3 crédits
TSO 3555	Travail social auprès des populations autochtones	3 crédits

Total : **9 crédits**